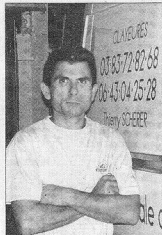


Clayeurs

Thierry Scherer crée son entreprise

Thierry Scherer, 39 ans, marié et papa de trois enfants, a franchi le pas et s'est mis à son compte en créant « Ramon Est », entreprise de ramonage



■ Outre le ramonage, Thierry fait aussi le dépoussiérage et le dégraissage.

et de dégraissage à l'intention des restaurateurs et des collectivités, et de dépoussiérage pour les professionnels.

Thierry a un parcours atypique. La fin de ses 2 ans de service VSL (volontaire service long) approchant, il voulait approfondir ses connaissances en anglais et a pris des cours intensifs à Paris. À peine le diplôme en poche, et pour mettre en pratique ses nouvelles connaissances, il part en Angleterre où il rencontre un Meurthe-et-Mosellan qui lui fait découvrir les métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Il fait ensuite une saison en Angleterre, puis dans les Pays de la Loire et enfin 18 mois en Suisse.

À son retour à Varangéville, d'où il est originaire, il rencontre son épouse et le couple s'installe à Clayeurs. Thierry travaille alors pendant plusieurs années dans le BTP et par choix personnel en intérim, profitant de cette période

pour suivre des formations dont le Caces (conducteur d'engins de chantier), puis décroche un CDI. Parallèlement, il a déjà eu l'idée de se lancer dans le ramonage : « Un métier certes salissant et que personne ne veut faire, mais ô combien important pour la sécurité, sachant que le ramonage est obligatoire une fois par an et qu'un feu de cheminée peut entraîner au moins des dégâts matériels, au pire la mort », explique le jeune entrepreneur.

Son licenciement a tout déclenché : une place dans l'unique formation reconnue par l'État, au Gostic à Paris, s'étant libérée. Thierry part aussitôt et revient avec le diplôme en début d'année. Le temps des démarches administratives et de l'achat du matériel plus tard, Thierry va ramoner, muni de sa centrale de ramonage, et surtout n'oubliez pas : le ramonneur est symbole de porte-bonheur.